AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation **Districts : 1 et 11**
Projet de règlement numéro PR-0351-017

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement no 0351-000 sur le zonage, tel que déjà amendé.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

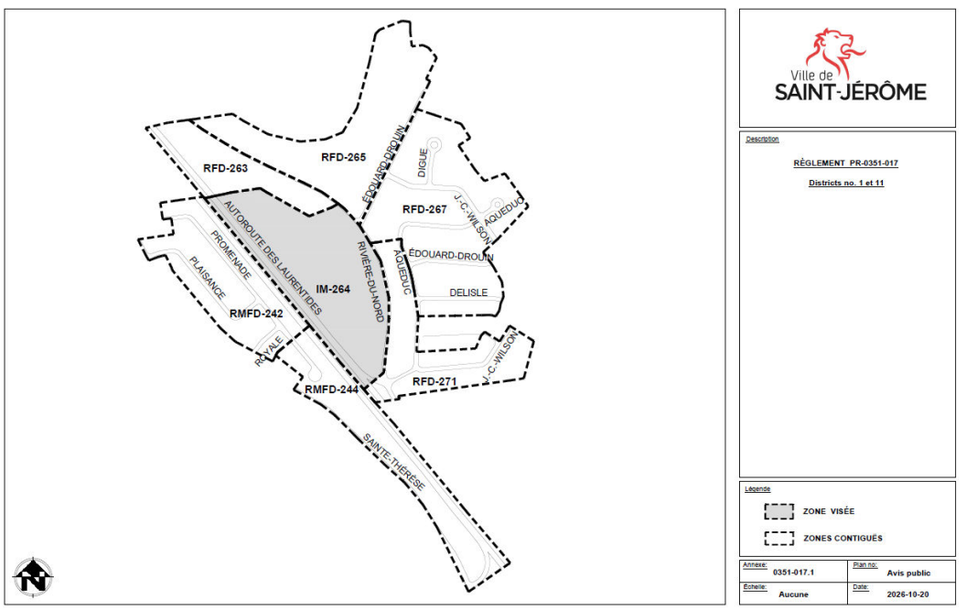
1. Lors d'une séance tenue le 20 octobre 2026, le conseil a adopté le projet de règlement numéro **PR-0351-017** et intitulé : Règlement modifiant le règlement 0351-000 sur le zonage, afin de rendre admissibles, en vertu du Règlement 0359-000 sur les usages conditionnels, des usages de commerce lourd et d'industrie légère dans la zone IM-264.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **3 novembre 2026**, à **18 h**, à l'hôtel de ville situé au 300, rue Parent, salle B à Saint-Jérôme. Au cours de cette assemblée, la personne qui préside l'assemblée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. L'objet de cette assemblée est de : présenter un projet de règlement qui **vise à rendre admissibles, en vertu du Règlement 0359-000 sur les usages conditionnels, des usages de commerce lourd et d'industrie légère dans la zone IM-264**.

4. Vous pouvez consulter le projet de règlement au bas du présent avis public ainsi qu'à la Centrale du citoyen située au 10, rue Saint-Joseph, à Saint-Jérôme, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à midi et de 13 h 00 à 16 h 30, et le vendredi, de 8 h 30 à midi.

5. Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.



DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 22 octobre 2026.

La greffière de la Ville,

Marie-Josée Larocque
Signé le 2026-10-22 07:42:50 EDT

Me Marie-Josée Larocque, MAP, OMA

Pour toute information :
Service de l'urbanisme
450 438-3251

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Assemblée publique de consultation	**Districts : 1 et 11**
Projet de règlement numéro PR-0351-017	

Je, soussignée, Marie-Josée Larocque, greffière de la Ville de Saint-Jérôme, certifie avoir publié l'avis sur le site web de la Ville, le **22 octobre 2026**.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 22 octobre 2026.

La greffière de la Ville,

Marie-Josée Larocque
Signé le 2026-10-22 07:42:53 EDT

Me Marie-Josée Larocque, MAP, OMA